

CONSTRUCTION DE LA REFERENCE ET STRATEGIES DE DESIGNATION ¹

Denis Apothéloz
Université de Fribourg

Marie-José Reichler-Béguelin
Universités de Fribourg et de Neuchâtel

Bien que les mots soient des noms des choses, nous utilisons néanmoins les mots non en vue de signifier les choses, mais de signifier ces modifications mentales qui sont causées en nous par les choses.

Boèce, *Commentaire du De Interpretatione*.²

Résumé

Les études récentes consacrées aux référents dits *évolutifs* se proposent d'analyser les contraintes qu'exercent, sur les anaphores pronominales, les transformations ou métamorphoses subies "ontologiquement" par les référents du discours. Critiquant les prérequis méthodologiques et épistémologiques sous-jacents à cette lignée de travaux, le présent article illustrera une conception concurrente, résolument non réaliste, de la référence linguistique. Dans un premier temps, on expliquera pourquoi il est préférable de renoncer à concevoir les référents du discours comme des "choses", et on argumentera en faveur d'une conception représentationnelle et constructiviste de la référence; ceci conduit à concevoir les référents comme des *objet-de-discours*, modélisables sous la forme d'un ensemble – par définition évolutif – d'informations incluses dans le savoir partagé par les interlocuteurs. Dans un second temps, on soulignera que le conditionnement contextuel des désignateurs linguistiques dépend d'abord de facteurs socio-culturels et pragmatiques, et non prioritairement de facteurs référentiels au sens extensionnel et chosiste du terme. Enfin, on resituera la problématique des référents évolutifs dans le cadre plus large de ce que nous appelons *l'évolution de la référence*, en proposant une typologie des principales opérations discursives auxquelles donnent lieu les expressions anaphoriques. Qu'elles soient pronominales ou lexicales, celles-ci permettent au locuteur non seulement d'entériner les transformations subies par l'objet-de-discours désigné, mais aussi de les ignorer délibérément, ou encore,

¹ Recherche financée par les subsides N^{os} 12-27794.89, 12-33751.92 et 1213-39611.93 du FNRS.

² Cité par F. Nef, *Le langage – une approche philosophique*. Paris : Bordas, 1993, p. 61.

tout simplement, de les réaliser, en opérant une recatégorisation explicite ou implicite de l'objet, ou même un mouvement de la référence.

Introduction

Le propos de cet article est d'expliquer notre position sur la problématique connue sous l'appellation de "référents évolutifs", telle qu'elle a été récemment développée dans la littérature sur l'anaphore, notamment dans les travaux de Charolles & Schnedecker (1993), Schnedecker & Charolles (1993), ainsi que Charolles & François (à paraître), et Schnedecker (à paraître)³.

Notre étude se compose de trois parties. La première introduit à la problématique des référents évolutifs, en soulignant ce qui fait à nos yeux l'intérêt et les limites de cette notion; notre réflexion nous conduit notamment à poser une distinction, que nous jugeons capitale, entre *référent mondain* d'une part, *objet-de-discours* de l'autre. La seconde partie, revenant à une perspective plus proprement linguistique, rappelle à partir d'exemples concrets une propriété selon nous essentielle des langues naturelles : il s'agit de la *plasticité* des signifiés lexicaux; nous en soulignons les conséquences sur les procédures de désignation et de catégorisation. Enfin, la troisième partie, centrée sur l'emploi des expressions référentielles anaphoriques, a pour but d'explorer les principales *opérations* et *stratégies* discursives qui contribuent à faire évoluer la catégorisation lexicale et/ou le bagage de connaissance associés aux objets-de-discours, qu'il y ait eu ou non modification "ontologique" du référent, c'est-à-dire du corrélat extra-langagier des objets-de-discours. Sur ce troisième volet, notre propos et celui de D. Dubois et L. Mondada, dans ce même fascicule, peuvent être considérés comme complémentaires.

De manière générale, nous argumenterons dans cet article en faveur d'une conception *constructiviste* de la référence, en explorant méthodiquement la façon dont les sujets parlants contrôlent, dans leurs productions langagières, l'évolution de ce que nous appelons les objets-de-discours⁴; nous assumerons pleinement le postulat selon lequel les dits objets-de-discours ne préexistent pas "naturellement" à l'activité cognitive et interactive des sujets parlants, mais

³ Les dites recherches ont été menées dans le cadre du projet l'"Anaphore et son traitement" du Réseau Cognisciences Est (soutenu par le Programme Cognisciences, PIR-CNRS). Sur l'obligeante initiative de Michel Charolles, nous avons participé nous-mêmes aux travaux de ce Réseau en tant qu'équipe associée. Même si les idées présentées ici sur la problématique des référents évolutifs ne coïncident pas, loin s'en faut, avec les positions de nos collègues, nous tenons à engager ici une controverse tout amicale : dictée par le souci de parvenir à un modèle global satisfaisant de l'anaphore, notamment pronominale, la discussion dans laquelle nous nous engageons sur ce point de doctrine précis n'entame en rien l'estime que nous inspirent les riches publications produites dans le cadre du Réseau.

⁴ Cette notion, empruntée à la logique naturelle de Grize (cf. Grize, 1982), sera reprise sous 1.3.2.4.

doivent être conçus comme les produits – fondamentalement culturels – de cette activité. Par ailleurs, nous adopterons ici un point de vue strictement linguistique sur le problème de la référence, à l'exclusion de toute considération philosophique ou métaphysique.

Sans vouloir anticiper sur la suite, il est d'ores et déjà clair que nous rejetons toute conception réaliste de la signification, dans laquelle le signifié se réduirait à une relation rigide, non manipulable par les sujets parlants, entre la langue et le monde. Le présent article montrera au contraire que ce sont bel et bien les usagers de la langue, en tant que sujets de l'interaction verbale, qui sont au centre des activités de désignation.

1. Des référents “évolutifs” aux objets-de-discours

1.1. Dans les travaux signalés en introduction, Charolles et Schnedecker se sont donné pour propos d'étudier ce qui se passe, du point de vue des désignateurs, et plus particulièrement des anaphoriques pronominaux, quand ils renvoient

“à une entité qui subit, au fur et à mesure que le discours se développe, divers avatars portant gravement atteinte à son état, au point que l'on peut se demander si, au terme de ces avatars, on a toujours affaire à la même entité et si donc il est encore possible de parler de coréférence” (Charolles & Schnedecker 1993 : 106).

L'enjeu consiste donc à examiner ce qu'il advient, dans le discours, des référents dits “évolutifs”, notion dont les auteurs que nous venons de citer attribuent la paternité à G. Brown et G. Yule⁵. Le programme de recherche est en fait ambitieux, puisqu'il s'agit de

“formuler des hypothèses sur les possibilités de reprise pronominale à la suite d'un énoncé décrivant un procès transformateur” (Charolles & François, à paraître, p. 1).

1.2. Pour que la discussion ne demeure pas à un niveau purement abstrait, examinons deux des exemples discutés par Charolles & Schnedecker (1993 :

⁵ En réalité, dans leur ouvrage de 1983, Brown & Yule argumentent en faveur d'une conception non substitutive de la valeur du pronom de troisième personne. Pour illustrer cette thèse – au demeurant incontestable – ils se servent d'une recette de cuisine, bien connue des initiés sous le nom d'"exemple du poulet" :

Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure.

Dans cette séquence, les auteurs observent que les trois pronoms *le* successifs ne sauraient être interprétés comme des substituts purs et simples d'un “antécédent” textuel *un poulet actif et bien gras*. Le phénomène peut être attribué – pour le dire vite – aux effets sémantiques des prédicats “transformationnels” *tuer* et *couper*, par rapport auxquels le référent discursif occupe le rôle sémantique de patient.

123). Dans le premier, ces auteurs imaginent une situation dans laquelle ont été mélangés de l'eau (nom féminin) et du whisky (nom masculin), et se posent la question de savoir quel type de pronom (féminin ou masculin) serait le plus probable dans des verbalisations décrivant cette situation, selon : (a) l'ordre dans lequel les deux référents (l'eau et le whisky) ont été introduits dans le discours, et (b) la proportion de l'une et l'autre substances dans le verre. Ils "constatent" alors que (nous mettons *constatent* entre guillemets, car c'est là précisément que se présente une difficulté) :

– Le premier référent à avoir été désigné dans le discours (*i.e.* le premier des deux liquides à avoir été introduit dans le verre) confère en quelque sorte au mélange sa catégorisation linguistique la plus fondamentale, la plus prégnante, de sorte que c'est lui qui tend à sélectionner un pronom ultérieur désignant le mélange.

- (1) Il versa du whisky dans un verre. Il y ajouta de l'eau... et il *le* but. (Leur exemple 14)
- (2) Il versa de l'eau dans un verre. Il y ajouta du whisky... et il *la* but. (Leur exemple 15)

– Cette tendance est renforcée si, à cet ordre de présentation, s'ajoute une indication signalant que la proportion des deux liquides est clairement en faveur du premier élément versé.

- (3a) Il versa trois doigts de whisky dans un verre. Il y ajouta un tout petit peu d'eau... et il *le* but. (Leur exemple 16)
- (3b) Il versa trois doigts d'eau dans un verre. Il y ajouta un tout petit peu de whisky... et il *la* but. (Leur exemple 17)

Dans (3a), déclarent les auteurs, "on ne peut carrément plus" enchaîner sur *et il la but*, pas plus que dans (3b), sur *et il le but*. La raison en serait que l'identité de la chose désignée par la dénomination de *eau* dans (3a) et par celle de *whisky* dans (3b) est affectée à un point tel que le mélange ne peut plus être appelé *eau* dans les conditions décrites par (3a) et *whisky* dans celles décrites par (3b)⁶.

Le second exemple est le suivant :

- (4) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et portez-les à ébullition. (Leur exemple 13)

Selon les auteurs, après un prédicat comme *faire fondre*, il n'est plus possible de rappeler anaphoriquement les quatre morceaux de sucre au moyen

⁶ Nous n'entrerons pas en matière ici sur la conception de l'accord qui préside à ce type de réflexion : sur cette question, bien moins simple qu'il n'y paraît, on se reportera à Berrendonner & Reichler-Béguelin (1995).

du pronom *les*. La raison en serait que, une fois dissous dans l'eau, les morceaux de sucre ne sont plus perceptibles.

1.3. Ce type d'analyse soulève selon nous d'importantes difficultés, que nous allons maintenant tenter d'exposer.

1.3.1. Un usage insuffisamment contrôlé des intuitions d'acceptabilité

1.3.1.1. Tout d'abord, il se pose bien évidemment la question de savoir quel statut et quel degré de confiance on peut accorder à des affirmations du genre "il est impossible de reprendre...", "on ne peut enchaîner sur...", "ce pronom passe moins bien que...". Les auteurs eux-mêmes semblent parfois hésiter dans leur diagnostic, et parfois même frôlent la contradiction. Ainsi, Charolles & François (à paraître), commentant l'exemple suivant...

- (5a) Sophie broya deux morceaux de sucre puis *les* mit dans son café. (Leur exemple 79)
 (5b) ?? Sophie broya deux morceaux de sucre puis *le* mit dans son café.

...écrivent que

"le pronom peut parfaitement renvoyer aux entités dans leur état comptable initial mais beaucoup plus difficilement à leur contrepartie massive obtenue à l'issue du procès" (p. 42).

De l'avis même des auteurs, *broyer* comme *faire fondre* de l'exemple (4) sont pourtant tous deux des prédicats qui transforment une entité comptable en une entité massive⁷. Dans le cadre logique de leur démonstration, on pourrait dès lors s'attendre, dans (4) et dans (5), à ce que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Or, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que les caractéristiques transformationnelles des prédicats *broyer* ou *faire fondre* ne sont pas l'unique paramètre qui intervient dans le jugement d'acceptabilité porté sur la forme du pronom subséquent. De toute évidence, la perplexité que peut éventuellement susciter l'exemple (4) ne résulte pas de la première prédication (*faire fondre*); elle a pour origine la seconde prédication (*porter à ébullition*), qui tend à sélectionner comme argument objet un élément représenté comme prototypiquement liquide, ce qui n'est pas le cas du sucre. Comme la langue fournit d'autres possibilités d'anaphore que le pronom (anaphore zéro : *portez à ébullition*, ou anaphore lexicale : *portez le tout à ébullition*), on comprend que le

⁷ Notons qu'il y a une constante oscillation, dans les textes que nous avons cités, entre *entité massive* ou *comptable*, et *nom massif* ou *comptable*. Or, il est bon de rappeler ici que la qualité "massif" ou "comptable" n'est pas un attribut du réel, mais de la saisie du réel par l'homme (elle est déjà un fait anthropologique). Voir à ce propos les observations de Whorf (1969 : 83-86) sur les langues amérindiennes, en particulier le hopi.

pronom soit plutôt évité dans ce cas, du moins dans des conditions de communication relativement contrôlées. Il suffirait toutefois de modifier la seconde prédication pour rendre l'anaphorique *les* tout à fait acceptable :

- (4a) Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et, à feu vif, réduisez-*les* à l'état de caramel.

Les exemples (5a) et (5b) donnent lieu à des observations identiques : si l'on fait varier le prédicat intégrant le pronom, l'acceptabilité de celui-ci peut s'en trouver modifiée, comme on le voit en comparant (5c) et (5d) :

- (5c) Sophie broya deux morceaux de sucre puis *l'*étala sur le gâteau.
 (5d) Sophie broya deux morceaux de sucre puis *les* étala sur le gâteau.

En restant dans le cadre méthodologique de Charolles & François, il nous paraît en effet plausible de soutenir que (5c) "passe" mieux que (5d), qui produit une interprétation parasite référentiellement invraisemblable *étaler les morceaux* (plutôt que le produit du broyage). Dans (5a) au contraire, pour des motifs socio-culturels assez clairs⁸, le prédicat *mettre dans son café* induit le maintien, par le biais de l'anaphore, de l'information quantitative véhiculée par *deux morceaux*..

Dans l'évaluation de ces exemples, il y a toutefois un biais, qui concerne (5c) comme (5b), et dont ne tiennent pas compte Charolles & François dans leur commentaire. En effet, quand on a affaire à une structure *N1 de N2* comme *deux morceaux de sucre*, le rappel pronominal du référent introduit par N2 est soumis à une proscription normative si N2 est non déterminé. Le phénomène peut expliquer, le cas échéant, la persistance d'une certaine gêne à propos de (5c), même si la norme en question n'est pas généralement respectée.

1.3.1.2. Deux conclusions d'ordre différent découlent de cette rapide investigation. Premièrement, d'un point de vue méthodologique, elle rend attentif aux difficultés qui président à l'application des tests d'acceptabilité, plus particulièrement quand ils portent sur des structures discursives : le principal danger qui guette alors le linguiste⁹ consiste à *sous-estimer la complexité des critères* qui interviennent dans les jugements de bonne formation. Secondement, du point de vue de la théorie des processus anaphoriques, les tests de commutation, somme toute classiques, opérés ci-dessus à propos de (4) et (5), autorisent à douter très sérieusement *que les effets d'un prédicat transformationnel sur l'anaphorisation ultérieure du référent affecté puissent être considérés uniquement en fonction des aléas "identitaires" qui en résultent*

⁸ La question du "nombre de sucres" que l'on met dans le café est, comme on sait, mondainement et diététiquement pertinente...

⁹ Même quand il idéalise radicalement ses données, comme le font Charolles et François.

pour le référent, et sans tenir compte des prédications ultérieures qui incluent l'anaphorique lui-même.

1.3.1.3. De manière plus générale, le problème se pose également de savoir si c'est à l'intuition du linguiste de déterminer quel est l'empan référentiel des dénominations, et donc de fixer des frontières à l'emploi de lexèmes tels, par exemple, que *eau* ou *whisky*. Tout porte à en douter, à plus forte raison lorsque les données censées fournir des indications sur ces frontières sont construites de toute pièce, épurées de tout contexte de production, et où l'ultime critère invoqué est entièrement subjectif¹⁰. Insistons sur le fait qu'en sémantique du discours, une donnée linguistique *in vitro* est une donnée incomplète, sur laquelle il est extrêmement délicat de porter un jugement d'acceptabilité; de sorte qu'en ce domaine, et comme nous l'avons développé dans d'autres travaux, *la seule voie scientifiquement valide et épistémologiquement acceptable est l'observation des comportements linguistiques effectifs*. On s'aperçoit alors que certains enchaînements réputés improbables sont fréquemment produits, souvent avec une fonction pragmatique précise, et qu'ils passent le plus souvent inaperçus dans la communication verbale courante. C'est que l'ajustement des désignations est tributaire d'une multitude de facteurs, comme cela apparaîtra plus en détail dans la suite de notre article, et qu'il est artificiel de chercher à le régenter hors de tout contexte concret de production.

Ainsi, la première réserve que l'on peut formuler par rapport à la problématique des référents évolutifs est que le programme de recherche auquel elle donne lieu repose, pour une part en tout cas, sur une démarche éminemment discutable au plan méthodologique.

1.3.2. Une ontologie naïve comme principe de l'investigation linguistique

1.3.2.1. Ensuite, on peut légitimement s'interroger sur l'intérêt *linguistique* d'une telle démarche. Car que fait-on au juste quand on se livre au genre de manipulation rapporté ci-dessus ? Rien d'autre, au fond, que d'aller chercher *dans le réel extralangagier* les principes censés régler les usages linguistiques (ceux-là mêmes dont on cherche à mettre au jour le fonctionnement). Or, sans vouloir refaire la querelle des universaux, il nous paraît que la démarche qui vient d'être décrite, si elle n'est pas scrupuleusement pondérée, aboutit à faire du langage un décalque de la réalité. Et, conséquence plus grave encore, elle conduit presque inévitablement à substituer à l'investigation linguistique une analyse ontologique ou une physique naïves. On aura, par exemple, à se demander quelle proportion de whisky doit contenir l'eau qu'il y a dans un verre pour que le breuvage puisse encore être appelé *whisky*, et donc être désigné

¹⁰ Pour des considérations plus développées sur ces questions, voir Reichler-Béguelin (1993b) et (1994).

ultérieurement par un pronom anaphorique masculin plutôt que féminin; à se demander jusqu'à quel degré de destruction une chaise peut encore être appelée une chaise, ou encore combien de fois on peut se permettre de déchirer un billet de banque sans qu'il perde son identité de billet de banque (Charolles et François, à paraître p. 3). On sera aussi porté à confondre régulièrement impossibilité grammaticale et impossibilité référentielle, par exemple en relevant qu'"on ne peut avoir" *L'étudiante effaça un fichier puis l'imprima* (*ibid.*, p. 30), etc. Or, il nous semble qu'on n'attend pas du linguiste qu'il statue sur la légitimité des désignations lexicales, ni sur ce qu'on a le droit ou non de dire du réel sans quitter le cadre de l'"empiriquement possible" ou du "scientifiquement valide"; sa tâche – bien plus complexe au demeurant – est d'enregistrer les pratiques langagières des usagers, et d'en rendre compte.

1.3.2.2. A cet égard, nous nous sentons nettement plus en accord avec le volet empirique des travaux sur les référents évolutifs, tel qu'on peut le trouver dans Schnedecker & Charolles (1993) et Schnedecker (à paraître). Dans ces deux études, les auteurs sont conduits à mettre l'accent, dans une perspective narratologique, sur les variations d'instance focale ou de "point de vue" qui conditionnent la forme prise par les anaphores pronominales dans des textes racontant des métamorphoses¹¹. Toutefois, malgré l'intérêt du propos et des exemples analysés, certains commentaires nous paraissent marqués, encore une fois, par une préséance induite accordée au paramètre "ontologique", au détriment de tous les autres. Reprenons un exemple analysé par Schnedecker (à paraître, p. 5) :

- (6a) [...] La jeune femme leva les yeux. Orlando les vit briller d'un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glacié d'argent, la jeune femme laissa monter vers *lui* (car *il* était un homme pour elle), un regard d'appel, d'espoir, d'appréhension, de crainte. (V. Woolf, *Orlando*, IV, biblio/poche: 234) (Son exemple (6), les italiques sont de nous. Le personnage dénommé Orlando est une femme déguisée en homme, ce qui a été précisé dans le contexte précédent)

Pour Schnedecker, le référent désigné par *Orlando* est rappelé par *lui* en fonction du point de vue "borné" du personnage désigné comme *la jeune femme*, qui ne sait pas qu'Orlando est déguisé; un anaphorique au féminin (*vers *elle*) mériterait l'astérisque dans le contexte en question. Schnedecker attribue "l'emploi du genre masculin dans la chaîne référentielle" au fait suivant :

"les anaphores pronominales qui entrent dans la portée du compte rendu de perception ne peuvent saisir que l'ontologie (au sens quinien de "ce qu'il y

¹¹ Notons qu'en réalité, les problèmes de point de vue se posent pour tous les référents, qu'ils soient pris ou non dans un processus d'évolution. Cf. Reichler-Béguelin (à paraître), qui examine l'emploi des pronoms dans les contextes d'hétérogénéité énonciative.

a” sous les yeux de l’observatrice) apparente du personnage, c’est-à-dire ses propriétés d’être mâle.” (*Ibid.*)

Nous ne contesterons pas, bien sûr, que dans *vers lui* de (6a), le pronom masculin reflète le point de vue du personnage désigné par *la jeune femme*, ce qui est d’ailleurs explicitement confirmé par la parenthèse métadiscursive (*car il était un homme pour elle*). Cependant, il nous semble que la façon dont est opérée l’anaphore pronominale dans le contexte de (6a) dépend aussi, en parallèle, d’une nécessité pragmatique étrangère aux questions “ontologiques” ou “focales”, mais tout aussi importante communicativement. L’opposition de genre est en effet exploitée pour ménager *un contraste maximal* entre les désignateurs des deux objets-de-discours en présence, *la jeune femme* et *Orlando*. Ce contraste, assuré par l’opposition *elle/il*, stabilise provisoirement la distribution des marques de genre dans la micro-structure textuelle, facilitant ainsi le travail de l’interprète; cette répartition permet en particulier d’éviter une interprétation parasite par le réfléchi qui ne manquerait pas d’intervenir si l’on avait affaire à une séquence telle que *la jeune femme laissa monter vers elle...* (dans le même sens, cf. sous 3.1.2. le commentaire de l’exemple (27)). Cette interprétation parasite est d’ailleurs la seule raison valable que l’on peut invoquer pour rejeter comme malformé un rappel *vers elle* dans le contexte en question.

Pour appuyer notre hypothèse pragmatique, substituons à *La jeune femme* de la première phrase un SN masculin *Le jeune garçon*, tout en maintenant sous leur forme originale, tels qu’ils sont assurés dans (6a), les rappels pronominaux du référent discursif *Orlando*:

- (6b) [...] Le jeune garçon leva les yeux. Orlando les vit briller d’un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glacié d’argent, le jeune garçon laissa monter vers lui (car il était un homme pour lui), un regard d’appel, d’espoir, d’appréhension, de crainte. (Exemple modifié par nous)

Les incidences de cette simple commutation sont d’une ampleur surprenante, et l’interprétation des pronoms anaphoriques devient alors fort malaisée en raison d’une prolifération d’ambiguïtés référentielles. Or, les conditions de lecture *s’amélioreraient notablement si le contraste entre les désignateurs des deux objets-de-discours était rétabli*, ce qui est possible dans le contexte en cause à condition de rappeler *Orlando* par référence à son sexe “véritable”, avec un pronom au féminin (la manipulation entraîne une nécessaire adaptation du contenu de la parenthèse, pour laquelle plusieurs propositions sont évidemment possibles) :

- (6c) [...] Le jeune garçon leva les yeux. Orlando les vit briller d’un éclat qui resplendit parfois sur les théières mais rarement sur un visage humain. A travers ce glacié d’argent, le jeune garçon laissa monter vers elle (sans savoir qu’elle était une femme), un regard d’appel, d’espoir, d’appréhension, de crainte. (Exemple modifié par nous)

Ces observations confirment, d'une part que la présence d'un verbe de vision à la troisième personne n'entraîne pas *ipso facto* une saisie de l'objet "du point de vue" du sujet de conscience mis en scène dans le texte (en effet, (6c) n'est pas une séquence discursive impossible)¹²; d'autre part, que le paramètre "ontologique", même couplé à celui de l'"instance focale", ne suffit pas pour prévoir la forme prise par l'anaphore pronominale pointant un référent discursif (en effet, (6b) est peu satisfaisant, alors même que les deux paramètres en question n'ont pas bougé par rapport à (6a), qui ne posait aucun problème interprétatif). Pour comprendre exhaustivement ce qui contraint le marquage morphologique des pronoms dans de tels exemples, il faut donc faire appel à un paramètre pragmatique "hétéro-facilitatif", d'ailleurs repéré de longue date dans la littérature sur l'anaphore : il s'agit du *contrôle par le locuteur du bon déroulement de l'acte référentiel*, qui s'exprime en particulier dans *l'anticipation des ambiguïtés potentielles*.

1.3.2.3. Certes, la "grammaire du réel" vers laquelle tendent les travaux que nous évoquons saisit probablement quelque chose du signifié des mots, et donc de leur latitude d'emploi; en ce sens on peut concevoir qu'elle donne lieu à des expérimentations instructives sur la façon dont les sujets catégorisent spontanément le réel. Cependant, il serait regrettable qu'elle conduise à faire l'impasse sur *l'infinie variété des conditions* dans lesquelles les usagers de la langue sont amenés à catégoriser le monde et à le segmenter en éléments discrets. Pour notre part, nous préférons laisser aux psychologues le soin de montrer quels types de régularités il est possible de mettre en lumière dans les opérations de discrétisation et de catégorisation effectuées par les sujets sur la réalité physique ou non physique, au gré des transformations qu'on peut lui faire subir expérimentalement. Mais, par principe, nous nous refusons à conférer une quelconque prééminence à la relation mot-chose, et nous sommes portés à la méfiance vis-à-vis des approches qui tendent à faire du sujet parlant (ou des instances focales ou énonciatives posées par les discours) de *simples instances d'enregistrement et de reproduction* de cette relation.

1.3.2.4. Quant à savoir quels attributs sont constitutifs de l'identité profonde des réalités désignées, lesquels peuvent être modifiés ou supprimés sans que cette identité soit atteinte voire détruite, lesquels relèvent d'une identité "qualitative", "individuelle" ou "sortale" (Charolles & François, à paraître¹³), il

¹² Ce que reconnaît d'ailleurs Schnedeker dans une autre partie de son étude, où elle constate que même dans les contextes qualifiés d'"opaques", le narrateur "a le droit" de faire "prévaloir... son point de vue sur celui des instances focales."(p. 17)

¹³ Dans la typologie de Charolles & François (à paraître, p. 28), l'identité qualitative concerne les attributs dont la modification ou la destruction ne transforme "que l'apparence de l'entité", à l'exclusion de sa catégorisation (le prédicat *peindre*, dans *peindre un mur*, n'affecte que l'identité qualitative du mur); l'identité individuelle concerne ce qui fait qu'une

s'agit là de problèmes philosophiques. Nous nous estimons quant à nous incompetents pour spéculer sur l'“essence”¹⁴ des *realia* susceptibles d'entrer à titre d'objets dans les pratiques langagières. Sauf à insister sur ce fait, à notre sens fondamental : c'est qu'une fois promus au statut d'objets-de-discours, ou assimilés à une quelconque pratique sociale, l'identité de ces *realia* devient le produit d'une interaction entre le sujet humain et son environnement. On ne peut plus dès lors se contenter de parler d'eux uniquement comme de *référents* au sens mondain du terme, dans la mesure où ces objets ont acquis le statut de construits culturels, et où par conséquent leur “essence” comporte forcément un paramètre anthropologique. Or, la notion de *référent évolutif* recouvre ambiguë, dans le raisonnement de ceux qui l'utilisent, la chose extra-linguistique – comme réalité mondaine externe – et l'*objet-de-discours*, représentation alimentée par l'activité langagière. Pour notre part, nous estimons primordial de distinguer entre ces deux entités, dans la mesure où l'état de la mémoire discursive (ou de la schématisation en cours), déterminant pour l'interprétation des anaphoriques, ne se confond pas avec l'état du monde. Ainsi faisons-nous porter notre effort de modélisation, non sur les métamorphoses qui affectent les objets du monde extra-linguistique, mais *sur celles qui affectent le bagage de connaissances dont disposent, à chaque moment du discours, les interlocuteurs à propos d'un référent donné*, bagage de connaissances qui constitue, à proprement parler, l'identité de l'objet-de-discours. Si l'on se situe, en linguistes que nous sommes, au niveau de tels objets, force est de constater que le problème des référents évolutifs n'en est pas un : tout objet-de-discours est, par définition, évolutif, car chaque prédication le concernant modifie son statut informationnel en mémoire discursive – même s'il s'agit d'une prédication non transformationnelle telle que *rester assis* ou *ne pas bouger*. Tout autant que les métamorphoses ayant une contrepartie ontologique, ces modifications purement sémiotiques contribuent à déterminer la nature des rappels anaphoriques subséquents, comme on l'illustrera dans la troisième partie de cet article (sur ce point, voir également la contribution de D. Dubois et L. Mondada, ici même).

Cette option théorique ne signifie pas bien entendu que pour nous, les échanges langagiers se dérouleraient uniquement au plan d'une sémiose

entité X “est tel particulier parmi les êtres appartenant à la classe des X” (*remplacer* affecte l'identité individuelle de l'ampoule dans *remplacer une ampoule*); l'identité sortale, la plus profonde, concerne la catégorisation lexicale (le prédicat *démolir* dans *démolir une cloison* atteint l'identité sortale de la cloison, car les gravats qui en résultent “ne sont pas catégorisables comme une cloison”). Les auteurs font l'hypothèse que “les pronoms ne sont parfaitement acceptables que lorsque la prédication transformatrice n'affecte que l'identité qualitative du référent de leur antécédent”, et “risquent de devenir problématiques lorsque la transformation porte atteinte à l'identité sortale”.

¹⁴ Même si le mot n'est pas utilisé par les auteurs précités – qui utilisent en revanche souvent l'expression de trait “sortal” – c'est bien de cela qu'il s'agit ! Là est bien d'ailleurs la principale difficulté : peut-on faire une exploitation linguistique d'une interrogation sur les essences ?

déconnectée de la réalité, où la notion de référent se trouverait purement et simplement évacuée ou – ce qui revient au même – identifiée au signifié linguistique. D'une part, nous pensons que l'identité des objets-de-discours intègre forcément certains paramètres référentiels (au sens extensionnel du terme); d'autre part, il est bien entendu que l'interprétation des expressions référentielles sollicite constamment notre connaissance et notre expérience des propriétés du monde "réel". Mais, à ignorer ou à reléguer le paramètre relationnel, anthropologique, qui intervient dans l'élaboration des objets-de-discours, le linguiste cesse de faire de la linguistique, et court le risque de s'égarer dans une recherche sans fin sur ce que sont ou ne sont pas les essences des *realia*. Ce réalisme n'intéresserait en soi que la critique philosophique, si, au plan linguistique, il ne conduisait en droite ligne à des conceptions aujourd'hui intenable en matière de sémantique lexicale : notamment, à un traitement purement logique des opérations de dénomination, comme si ces dernières étaient régies par le principe des conditions nécessaires et suffisantes (les propriétés x_1, x_2, \dots, x_i de l'objet O sont une condition nécessaire et suffisante pour que O puisse être désigné par le lexème l^{15}). Cette position va forcément de pair avec une conception nomenclaturiste du lexique, conception dont Saussure a fait la critique que l'on sait.

2. Interventions du locuteur dans le processus de désignation

2.1. Il est en effet bien connu que le lexique des langues naturelles est un instrument complexe, à la fois fondamentalement polysémique et voué aux phénomènes de paronymie. Il représente pour les sujets parlants un ensemble de ressources pour des opérations finalisées de désignation, et non un stock d'étiquettes qui seraient une émanation des *realia*. Aussi faut-il voir dans le lexique moins une donnée contraignante, dont l'emploi serait soumis au seul principe d'adéquation référentielle, qu'un ensemble de dispositifs extrêmement malléables, continuellement travaillés dans et par les discours.

L'histoire des catégorisations du monde botanique ou animal montre que les désignations, même dans un discours à visée scientifique, ne sont pas acquises une fois pour toutes. Elles sont soumises périodiquement à discussion et à révision : chaque changement de perspective sur les objets entraîne une refonte des classifications, donc des étiquetages lexicaux (Tassy 1986). Les pratiques culturelles donnent lieu à des enjeux analogues. Au Moyen Age, il était licite de manger des côtelettes de castor en temps de carême, parce que les théologiens considéraient cet animal comme un poisson : cet exemple montre bien à quel point pratiques sociales et catégorisation lexicale sont corrélées. Dans le même sens, on observera que le discours juridique n'aurait pas à édicter

¹⁵ Pour une présentation de ce principe, voir Kleiber (1988).

des conventions du type (7) et (8), si les désignations étaient ontologiquement conditionnées :

- (7) Les viandes de vache et de génisse sont des viandes de bœuf. (Note du Ministère de l'Économie)
- (8) Est nu, aux fins du présent article, quiconque est vêtu de façon à offenser la décence ou l'ordre public. (Code criminel du Canada, art. 170, alinéa 2; corpus A. Berrendonner)

2.2. Les considérations qui précèdent incitent à voir dans l'“adéquation référentielle” une contrainte socio-culturelle davantage qu'ontologique. Dans le discours argumentatif plus particulièrement, la désignation est un acte fondamentalement intersubjectif, où s'expriment, dans une large mesure, le libre arbitre et les stratégies persuasives des sujets parlants. Les virtualités innovantes de l'acte référentiel transparaissent bien dans l'emploi des anaphores lexicales, domaine où la latitude de choix dans les moyens linguistiques utilisés est accrue *par le fait même* que l'objet désigné est déjà identifié, et en général dénommé, dans le modèle du monde construit par le discours. Cette liberté par rapport au mode de désignation est manifeste dans l'exemple (9), où les rappels successifs d'un objet-de-discours préalablement catégorisé sous l'étiquette lexicale de *savon* explorent tout un éventail de métaphores d'invention. Celles-ci représentent autant de recatégorisations non standard de l'objet en question, qu'elles mettent en lumière sous des jours imprévus; on remarquera que le caractère idiosyncrasique de ces recatégorisations ne compromet nullement l'interprétation coréférentielle :

- (9) Le savon se venge de l'humiliation qu'elle [= l'eau] lui fait subir en se mélangeant intimement à l'eau, en s'y mariant de la façon la plus ostensible. **Cet œuf, cette plate limande, cette petite amande** se développe rapidement en poisson chinois, avec ses voiles, ses kimonos à manches larges et fête ainsi son mariage avec l'eau. (Francis Ponge, *Le savon*, Paris, Gallimard, 1967 : 98).

De manière générale, à chaque moment du discours, le locuteur dispose, pour désigner un objet donné, d'une série non close d'expressions linguistiques utilisables à conditions référentielles égales. Non seulement ce locuteur est en droit de sélectionner celle qu'il estime la plus apte à permettre l'identification du référent, mais il peut, par des recatégorisations, par l'ajout ou le retranchement d'expansions, etc., moduler l'expression référentielle en fonction des visées du moment; celles-ci peuvent être de nature argumentative (soutenir une certaine conclusion), sociale (ménager la face de l'autre, euphémiser le discours), polyphonique (évoquer un autre point de vue sur l'objet que celui de l'énonciateur), esthétique-connotative, etc.; elles peuvent également être liées à la gestion de la référence (éviter une ambiguïté); nous reviendrons sur ces points

dans la partie 3. Il en découle que la sélection d'une dénomination est une opération nécessairement *contextualisée*¹⁶.

2.3. Pour désigner un référent quelconque, il est toujours loisible, en effet, de s'écarter de la dénomination standard, de celle qui correspond au "niveau de base" de la catégorisation, au sens roschien du terme, et d'adapter l'expression aux objectifs communicationnels poursuivis. Les deux extraits suivants montrent des SN démonstratif et défini contenant des périphrases, qui servent de *descripteur* du référent visé. La désignation neutre, conforme au niveau de base, aurait évidemment été, dans (10) comme dans (11), *le cerveau* :

- (10) [A propos du cerveau] Je ne crois pas que les neurosciences nous permettront un jour de comprendre comment **cette masse gélatineuse** fabrique de la pensée. (Radio, mars 1992)
- (11) Evoquer un souvenir paraît simple comme bonjour, pourtant quand il ne revient pas en tête ou quand on a souvent le sentiment d'avoir un mot "sur le bout de la langue", on mesure soudain la profondeur et les mystères **des courbes gélatineuses que l'on transporte au-dessus des épaules**. (*Hebdo*, 6.1.1994, article sur le cerveau)

Dans ces deux textes, l'utilisation d'un descripteur focalisant l'apparence concrète du cerveau est mise au service d'une manœuvre argumentative : il s'agit, *grosso modo*, de problématiser le fonctionnement du cerveau, organe prestigieux entre tous, en évoquant, par une sorte d'antithèse, ses caractéristiques physiologiques les plus triviales.

2.4. Toujours pour désigner un référent quelconque, il est aussi possible soit d'ignorer les transformations qu'il a subies, et qui seraient susceptibles d'entraîner une recatégorisation lexicale, soit d'anticiper sur son devenir en lui conférant une dénomination qu'il ne "mérite" pas encore. On reconnaît ici le phénomène répertorié en rhétorique sous le nom de *métalepse*, ou encore de *métonymie "chronologique"* ou "*métaleptique*" (Bonhomme 1987a : 69, 1987b).

Rappelons que la métalepse consiste à désigner une entité soumise à un devenir ou à un processus de transformation, soit par référence à un état antérieur, soit par référence à un état ultérieur, prévisible, de son évolution. Ainsi Voltaire a-t-il appelé le pape Grégoire VII *le moine Hildebrand*, par allusion désobligeante à des origines peu glorieuses; de son côté, Zola met en scène un flagorneur qui, par une anticipation imprudente, donne du *M. le député* à quelqu'un qui n'est encore que candidat aux élections (Bonhomme 1987a :

¹⁶ Quoique réalisés dans des cadres théoriques très variés, les travaux de Sacks & Schegloff (1979) et de Fornel (1987), sur la dénomination des personnes, ainsi que ceux de Conte (1990), Reichler-Béguelin (1994), Kleiber (communication au Colloque d'Anvers, déc. 1994) aboutissent ou permettent d'aboutir à cette même conclusion.

184 et 181). L'usage de la métalepse montre bien que dans l'activité langagière normale, le statut "ontologique" du référent au moment T_0 de la parole n'entraîne pas *ipso facto* l'usage d'une désignation déterminée; celle-ci peut fort bien être rétrospective (par exemple quand Chateaubriand dit *ce ver* pour rappeler un objet-de-discours introduit sous l'étiquette lexicale de *papillon* (Bonhomme 1987b : 92)), ou encore anticipante (quand Claudel écrit : *La vache dans l'herbage épais / Se remplit de beurre frais* (*ibid.* : 102)). On trouvera un autre cas de métalepse anticipante dans la réplique suivante :

(12) Élise. — Je me tuerai plutôt que d'épouser **un tel mari**. (Molière, *L'Avare*, I, 4)

2.5. On pourra objecter que les sujets parlants se posent souvent la question de l'adéquation ou de la légitimité des désignations qu'ils utilisent, ce qui apparaît tantôt dans des phénomènes de rature et de reprogrammation, comme dans (13), tantôt dans des précautions métadiscursives du type de (14), tantôt encore dans des négociations dont (15) fournit la trace :

(13) des condamnations où **le détenu pas le détenu mais le condamné** est condamné à autre chose (corpus Cl. Blanche-Benveniste, 1990, p. 26)

(14) It had grown dusk when the "fly" – **the rate of whose progress greatly belied its name** – after climbing up four or five perpendicular hills, stopped before the door of a dusty house [...]. (C. Dickens, *The Tuggses at Ramsgate*, 53)
La nuit était presque tombée lorsque le "fiacre" – sa la lenteur démentait fortement ce nom – après avoir gravi quatre ou cinq côtes rapides, s'arrêta devant la porte d'une maison poussiéreuse [...].

(15) Jacques retourne à Varela, qu'il a contribué à "**libérer**" (ou "**envahir**", c'est **selon**) en 1945. (*Canard enchaîné*, cité par Cheong 1988 : 80)

Les exemples (14) et (15) ont ceci d'intéressant qu'ils contiennent non seulement un commentaire métadiscursif, mais aussi des guillemets de connotation autonymique; ceux-ci ont précisément pour fonction, selon Authier (1981 : 136), de "retir[er] aux mots leur évidence d'adéquation". Ainsi, lorsqu'un lexème est ressenti comme donnant du référent une description insuffisante ou insatisfaisante, la désignation peut perdre son caractère instantané et donner lieu à un développement syntagmatique plus ou moins long. La progression discursive est alors directement influencée par le sentiment d'inadéquation du lexique qu'éprouve l'usager vis-à-vis des objets à désigner et des significations à produire (cf. Mondada 1994 : 430).

L'existence, dans certaines circonstances, d'une "évidence d'adéquation" du vocabulaire (chaque fois qu'un référent paraît "bien mériter" son nom), la quête de normes de dénomination et d'un consensus social – toujours conjoncturel ! – sur le fait que telle ou telle dénomination soit ou non adéquate à tel objet extra-linguistique, existent bien évidemment, et c'est sans doute elles

que les auteurs mentionnés dans notre première partie cherchent à mettre en lumière. Mais l'existence de telles normes ne doit pourtant jamais masquer le fait que les désignations sont des fonctions à variables multiples : parmi les facteurs qui les conditionnent interviennent non seulement le degré d'expertise du locuteur et le degré de typicalité de la désignation, mais aussi, parfois, le sous-code et les représentations attribués à l'interlocuteur, ainsi que le contrôle des connotations associées au lexique :

- (16) Des **carreaux** de céramique – des **catelles** en parler local – (...) étaient sertis dans la partie supérieure de ces panneaux (...). (*La Liberté*, 30.11.94; *catelle* est un régionalisme de Suisse romande)

A cela s'ajoute que les locuteurs s'accommodent d'objets-de-discours poly-catégorisés, caractérisés même parfois par des propriétés incompatibles au regard des savoirs empiriques (cf., en ce sens, Berrendonner 1994). Par exemple, le référent discursif qui est à la fois *princesse* et *paonne* dans un exemple commenté par Cornish (à paraître), ou à la fois *bolet* et *russule* dans le dialogue authentique reproduit sous (17) :

- (17) Louise — Chaque fois que je trouve un bolet, c'est une russule.
Mathilde — Moi aussi, quand j'étais petite, mes bolets c'était des russules¹⁷.
(23.10.1992)

Cet exemple met en évidence le fait que les désignations ne se font jamais indépendamment d'une *instance de prise en charge*, et mettent crucialement en jeu des phénomènes de polyphonie¹⁸. Il est question ici d'un objet dont la désignation par *bolet*, vraie pour un locuteur *L* à un moment T_{-1} est incompatible avec sa désignation "mycologiquement conforme" de *russule*¹⁹. Si, pour des raisons pratiques évidentes, les jeunes champignonneuses sont bien forcées de se rallier à la désignation scientifiquement validée, la deuxième réplique montre toutefois que rien n'interdit, langagièrément, de désigner par *mes bolets* un objet dont l'énonciateur sait pourtant, au moment T_0 de la parole, qu'il ne mérite pas légalement ce désignateur; il est même possible de prédiquer à son propos : *être des russules*, sans que cela soit reçu comme un non-sens (au décodage, l'interprétation polyphonique est, justement, un des moyens de réparer une contradiction).

3. Evolution de la référence et stratégies de désignation

¹⁷ En l'occurrence, *russule* désigne un champignon non comestible.

¹⁸ Le fait a surtout été observé dans le cas du SN démonstratif. Pour une discussion sur ce point, voir Apothéloz et Reichler-Béguelin (à paraître), Reichler-Béguelin, 1995.

¹⁹ Désignation "ON-vraie" dans les termes de Berrendonner (1981).

Nous allons maintenant illustrer et prolonger ce qui vient d’être dit en nous centrant exclusivement sur les cas où l’expression référentielle est anaphorique. Trois situations seront successivement examinées.

Dans la première (3.1.), l’objet-de-discours subit une transformation *au moment même de sa désignation anaphorique*, et sans que cette modification reprenne un attribut prédiqué antérieurement sur l’objet, ou ait une quelconque relation avec des modifications subies antérieurement par cet objet. C’est donc ici l’anaphorique qui opère – ou marque – sa transformation.

Dans la deuxième situation (3.2.), l’objet-de-discours, bien qu’ayant été modifié par la prédication d’un ou de plusieurs attributs, se voit désigné par un anaphorique *qui ne tient pas compte de ces modifications*. C’est le cas réciproque du précédent.

Enfin, dans une troisième situation (3.3.), l’objet-de-discours subit diverses modifications par voie de prédication d’un ou de plusieurs attributs, et une expression anaphorique ultérieure *homologue ces modifications*. C’est à ce type de situation qu’est habituellement réservée l’appellation de “référents évolutifs”, mais, à nos yeux, *elle ne prend tout son sens qu’une fois confrontée aux deux premières*.

Nous tenterons dans nos analyses de mettre au jour les motivations qui ont, en discours, guidé ces différentes stratégies référentielles.

3.1. Transformation opérée ou marquée par l’anaphorique

Bien que la littérature sur l’anaphore manifeste une nette propension à considérer les anaphoriques sous leur aspect référentiel seulement²⁰, c’est un fait assez généralement reconnu que ces expressions peuvent servir non seulement à pointer sur un objet mais encore à modifier celui-ci. Par “modifier”, nous voulons dire ici lui faire subir diverses transformations; celles-ci peuvent consister principalement en :

- (1) des recatégorisations lexicales explicites
- (2) des recatégorisations lexicales implicites
- (3) des modifications de l’extension de l’objet.

C’est à préciser quelques figures caractéristiques de ces transformations, ainsi que leurs rendements pragmatiques ou sémantiques, qu’est consacré ce qui suit.

²⁰ D’où la tentation de rigidifier le rapport entre le type de l’expression anaphorique et l’“accessibilité” ou le “statut cognitif” du référent. Sont caractéristiques de cette perspective les travaux de Ariel (1988) ou de Gundel, Hedberg & Zacharski (1993).

3.1.1. Catégorisations et recatégorisations lexicales explicites

La recatégorisation lexicale d'un objet revient, de fait, à faire une prédication d'attribut sur cet objet. Dès lors, il n'y a pas de réelle différence entre une expression anaphorique consistant en la reprise fidèle du lexème "antécédent" suivie d'une expansion apportant une information inédite, et une expression dénommant cet objet d'une façon nouvelle.

Toute expression référentielle peut ainsi être mise à profit pour ajuster le savoir disponible à propos de l'objet-de-discours. C'est-à-dire qu'il est toujours possible de greffer sur l'expression chargée d'identifier un objet-de-discours des informations dont la raison d'être n'est pas référentielle. C'est ce qui se passe dans (18).

- (18) [Article relatant le jugement d'un automobiliste responsable d'un accident]
 Il reconnaît avoir roulé ivre, se souvient mal et en rigole.
 Saoul, il rallie Broc depuis Payerne et démolit au passage une vitrine. Le Tribunal correctionnel a infligé hier une peine ferme à **ce récidiviste**. (*La Liberté*, 10.2.1993. Il n'a pas été indiqué antérieurement que l'automobiliste était récidiviste. Exemple transmis par Françoise Zay)

Dans cet extrait d'article, l'expression *ce récidiviste* accomplit une double opération : la référence proprement dite – ce en quoi elle est précisément un anaphorique; et l'apport d'une information inédite, par recatégorisation lexicale de l'objet. Cette nouvelle information peut éventuellement déclencher une réinterprétation de ce qui précède; dans (18), elle conduira par exemple à établir un lien entre le fait d'être un récidiviste et la gravité de la peine infligée par le tribunal; l'information véhiculée par le lexème *récidiviste* est alors investie d'une fonction d'explication.

Un cas un peu particulier de ce genre de double opération se rencontre quand l'objet-de-discours désigné par l'anaphorique n'a encore été catégorisé que de manière très vague. L'anaphorique indique alors en quoi consiste véritablement cet objet; en le baptisant lexicalement, il l'identifie comme ressortissant d'un type :

- (19) L'endroit où je me trouvais donnait, d'un côté, sur le vaste océan; de l'autre, il était fermé par un promontoire escarpé. Contournant **ce cap**, soudain arriva un vaisseau poussé par le vent. (Mary Shelley, *Transformation*, 72, trad. frçse)

La recatégorisation lexicale opérée par l'anaphorique, ainsi que les expansions syntaxiques dont il est parfois le support, peuvent être associées à toutes sortes de visées. Il n'est pas possible dans le cadre de cet article d'en faire une revue exhaustive. Nous en signalons ci-dessous seulement quelques-unes (pour un complément, voir Reichler-Béguelin, 1995).

Argumentation — Certains anaphoriques recatégorisent leur objet avec une visée argumentative. L'expression prend alors assez souvent la forme d'une métaphore et/ou d'un lexème axiologiquement marqué :

- (20) Le réflexe conservateur a encore frappé en Gaule voisine. L'adoption jeudi soir par le Parlement français de la loi Toubon contre le « franglais » en est un exemple assez cocasse.

Cette nouvelle glaciation de la langue, prise dans la banquise de la législation, est révélatrice de l'ingénuité dont font preuve les politiques lorsqu'ils se figurent pouvoir contrôler l'incontrôlable à grands coups de décrets. (*L'Impartial*, 2.7.1994)

On notera que dans ce texte, certains indices corroborent l'opinion indiquée par l'expression anaphorique *cette nouvelle glaciation de la langue*; notamment la qualification de *cocasse*, dont on peut dire qu'elle est argumentativement coorientée avec l'anaphorique. Cette redondance argumentative évite que l'expression anaphorique soit interprétée comme une dénomination rapportée (cf. *infra*).

Dénomination rapportée — Autre rendement de la recatégorisation lexicale : son emploi pour signaler ou simplement suggérer le point de vue d'une personne ou de tout autre sujet de conscience sur l'objet-de-discours.

- (21) [...] si nul ne doute de la piété de la reine Isabelle, beaucoup estiment que les moyens mis en œuvre pour imposer sa foi n'ont pas été très catholiques. C'est elle, en effet, qui signa l'édit de bannissement de 150000 juifs d'Espagne et fit persécuter, espionner, dépouiller, torturer **ces infidèles**. (*L'Hebdo*, 28.12.90)

- (22) Dans les écologies précaires et les structures sociales fragiles de l'Europe prémoderne et moderne, un couple qui pouvait engendrer huit à quinze enfants en dix à vingt ans de mariage se trouvait confronté à de rudes réalités. Certes, la mortalité infantile enlevait un bon tiers de **ces bouches à nourrir**, mais l'abandon apportait une solution évidente. (*Le Monde*, 29.10.1993)

L'expression *ces infidèles* reproduit bien sûr dans (21) l'appellation utilisée par la reine Isabelle à l'endroit des Juifs. Cette appellation, indiquant une attitude ou un point de vue, présente du même coup et rétrospectivement un caractère explicatif, un peu comme dans (22) : elle indique au nom de quels motifs Isabelle de Castille persécutait les Juifs. Ces emplois de la dénomination, parfois qualifiés d'*empathiques* à la suite de Lyons (1977), apparaissent souvent dans des contextes qui ont un relent plus ou moins marqué de discours indirect libre, de monologue intérieur ou de pensée représentée (voir à ce propos Apothéloz et Reichler-Béguelin, à paraître). Dans (22), il est question des difficultés économiques que peuvent poser, pour les parents, les enfants quand ils sont nombreux : leur catégorisation métonymique comme des *bouches à nourrir*, reflète précisément ce point de vue.

Aspectualisation — On a vu comment toute dénomination était significative d'un point de vue sur l'objet désigné. Il n'est donc pas surprenant qu'on observe des modifications de la catégorisation lexicale qui sont le reflet ou la conséquence d'une évolution de *l'aspect sous lequel l'objet est provisoirement envisagé*. C'est ce qui se passe dans les exemples suivants.

- (23) [Article sur l'augmentation du nombre d'objecteurs de conscience en France]
A la DCSN [= Direction centrale du service national], on explique cette ascension des objecteurs de conscience par le succès du mouvement associatif qui peut recourir à **cette main d'œuvre** en recevant des indemnités journalières en contrepartie des tâches exécutées par elle. (*Le Monde*, 18.3.1994)
- (24) Au début du XXe siècle, certains poètes ont supprimé la ponctuation de leurs œuvres, estimant que **ces repères de l'analyse grammaticale** ne correspondaient plus à la nouvelle forme de diction poétique. (*Grammaire Larousse du français contemporain*, 1989, 39)
- (25) Swissair se sent des ailes. Sa filiale Gate Gourmet, spécialisée dans la restauration aérienne, a acheté hier son concurrent scandinave SAS Service Partner. Grâce à **cette acquisition**, la société de la compagnie suisse renforce sa position dans la hiérarchie mondiale. Elle passe de la cinquième à la troisième place, derrière les entreprises américaines Cateware et Depbs. Elle double sa taille. Le montant de **la transaction** est tenu secret.
L'opération a été rondement menée. (*Le Matin*, 7.6.1994)

Les dénominations choisies dans ces exemples pour l'expression anaphorique catégorisent leur objet, non en reprenant un attribut antérieurement prédiqué de celui-ci (situation examinée dans la section 3.3.), mais en fonction d'un attribut *jugé particulièrement pertinent étant donné ce qui est dit par ailleurs de l'objet* (Apothéloz 1983). Ainsi dans (23) il est question des objecteurs de conscience sous l'aspect de l'utilisation que peuvent en faire les mouvements associatifs (une main-d'œuvre). Et le texte (24) traite de la ponctuation et de sa disparition dans certaines œuvres littéraires contemporaines; celle-ci est alors saisie comme fournissant un ensemble de *repères de l'analyse grammaticale*. Il n'est bien sûr pas indifférent que ce texte soit extrait d'une grammaire. On notera par ailleurs dans cet exemple le passage du singulier au pluriel.

L'exemple (24) est un cas de nominalisation de procès qui donne lieu à deux recatégorisations successives. On voit ici que modifier le point de vue sur un objet de ce type – un procès –, c'est aussi généralement modifier des paramètres de ce procès : celui-ci est d'abord saisi comme un procès transitif, donc non symétrique (*cette acquisition*), puis comme symétrique (*la transaction*), puis comme non transitif et non symétrique (*l'opération*). Du point de vue lexical, ces trois dénominations marquent une progression vers un substantif de plus en plus hyperonymique. Outre les changements de perspective sur le procès que cette procédure induit, il n'est bien sûr pas exclu que ces changements de dénominations soient motivés par le souci d'éviter la répétition.

Surmarquage de la structure discursive — Soit le texte suivant :

- (26) Les Français et la plupart des francophones ont une relation très forte à **leur langue**. Plus qu'un système de communication, **elle** est pour eux un patrimoine, comme toutes les grandes langues de civilisation. Ils s'alarment pour **elle** et imaginent parfois le pire : **le français** serait une langue menacée, l'anglicisation permanente qu'**elle** subirait viendrait de son appauvrissement lexical et de son manque de créativité.

Eh bien non ! **le français** est une langue vivante qui évolue et s'enrichit. Comme toutes les langues bien portantes, **il** emprunte et crée des mots, et cette créativité s'est nettement accentuée pendant les vingt dernières années. (Texte d'une dictée, d'après J. Rey-Debove, présentation du *Nouveau Petit Robert I*, ex. transmis par Thérèse Jeanneret)

L'objet-de-discours est ici successivement catégorisé comme *la langue [des Français]* et comme *le français*. Quelle est la raison de cette fluctuation de la dénomination, qu'elle soit opérée explicitement, ou implicitement par le biais de la forme du pronom de rappel ? Il est bien sûr difficile de répondre de manière tranchée à une telle question. Il est possible en revanche de faire quelques observations donnant, sinon une réponse univoque et définitive, du moins des éléments de réponse. On peut alors faire deux constatations.

Tout d'abord, on notera qu'envisagé de manière large, le changement de catégorisation lexicale coïncide avec un changement de paragraphe, puisque la première recatégorisation (*le français serait une langue menacée*) reste sans effet sur la forme prise par le pronom subséquent *elle*. Or, c'est un fait attesté que les changements de paragraphe sont des moments relativement sensibles au point de vue du choix des expressions référentielles (cf. Hinds 1977, Bessonnat 1988, Charolles 1988, Schnedecker 1992). Ceci pour la raison suivante : un changement de paragraphe au sens typographique du terme coïncide généralement avec une frontière entre deux secteurs de texte. Opérer à ce moment-là du texte un changement de catégorisation lexicale, ou toute autre opération ayant pour effet d'augmenter la visibilité de l'expression référentielle, a pour conséquence de marquer ou de sur-marquer la frontière entre les deux secteurs du texte; et par conséquent de rendre la structure de ce dernier davantage perceptible.

Notre deuxième constatation consiste à nous demander, non pour quelle raison le deuxième paragraphe commence par changer la dénomination de l'objet, mais pour quelle raison celui-ci est désigné, dès le début du premier paragraphe, par l'expression *leur langue*. Remplaçons cette expression par *le français*; cela donne : *Les Français et la plupart des francophones ont une relation très forte au français*. Tout francophone reconnaîtra cette formulation comme gênante, en raison de la répétition du mot *français*, et même de la base morphologique *franc-*. Ainsi, l'emploi de l'expression *leur langue* en lieu et place de *le français* peut s'expliquer par le souci d'éviter une répétition. La première expression présente en outre l'avantage supplémentaire de mettre en

évidence d'une façon tout à fait appropriée, dans ce contexte, l'idée d'appartenance (voir la paraphrase : *c'est parce que le français est **leur** langue que les Français sont attachés au français*). L'expression choisie au début du deuxième paragraphe serait en quelque sorte un juste retour à l'expression la plus standard, à l'expression référentielle la moins marquée. Le fait que malgré une répétition du lexème *langue* (*Eh bien non! le français est une langue vivante...*) le pronom qui suit soit masculin (*il emprunte...*), conforte cette hypothèse.

3.1.2. Recatégorisations lexicales implicites

Contrairement à une idée reçue, certaines transformations des objets-de-discours peuvent n'être marquées que par un pronom. Les pronoms, en raison de leur marque en genre, permettent en effet, en contexte, d'indiquer allusivement une dénomination. Cette propriété peut être exploitée à diverses fins.

Réduction d'une ambiguïté référentielle — Dans certains contextes, un fait de concurrence référentielle pour une forme pronominale donnée peut se présenter, dû notamment au fait que deux objets-de-discours ont reçu des dénominations ayant le même genre grammatical. La modification du genre grammatical du pronom concerné permet alors de résoudre cette difficulté, en saisissant implicitement l'objet visé à travers une autre dénomination que celle qui a été introduite dans le contexte discursif.

Une circonstance particulièrement favorable à ce phénomène est le cas où il y a désaccord entre le genre grammatical du lexème dénommant l'objet et le genre "naturel" de cet objet (cf. *sentinelle* (fém.), *recrue* (fém.), *ordonnance* (fém.), *laideron* (masc.)).

- (27) [après le décès d'une recrue] "Notamment grâce aux excellents contacts qu'**il** avait avec ses camarades de section, la recrue avait déclaré au psychologue que le cadre militaire lui fournissait une aide morale certaine", note le DMF [=Département Militaire Fédéral].
 — La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel **elle** s'était confiée à lui. "Depuis **il** s'était avéré une recrue exemplaire, ne posant plus de problème sur quelque point que ce soit", constate le DMF.
 — Ses supérieurs et ses camarades ont été extrêmement surpris de son geste qu'ils ne s'expliquent pas du tout, tant l'attitude de la recrue et son expression laissaient présager qu'**il** n'avait pas de problèmes importants [...]. (*L'Impartial*, 10.10.1990; repris de Reichler-Béguelin 1993a : 375)

Dans tout cet extrait, l'accord du pronom se fait au masculin, à une exception près : *La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel **elle** s'était confiée à lui*. L'emploi du pronom féminin (catégorisant implicitement le référent comme *recrue* et non comme

homme) est vraisemblablement motivé ici par le souci d'éviter une ambiguïté référentielle, que susciterait en la circonstance l'emploi du pronom masculin *il* : *La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel il s'était confié à lui*. On voit que cette divergence entre le genre grammatical et le genre "naturel", loin d'être toujours la source de difficultés et d'hésitations, peut être mise à profit pour résoudre des problèmes locaux d'ambiguïté et de gestion de la référence.

Il arrive aussi que l'objet ait déjà reçu *explicitement* dans le discours deux dénominations, l'une masculine, l'autre féminine (type : *la langue française... le français, le chat... la bête, le vélo... la bicyclette*). Si l'une des deux formes pronominales, masculine ou féminine, se trouve être dans un certain contexte référentiellement ambiguë, l'autre permet généralement de lever l'ambiguïté.

- (28) Un bon exemple en est l'histoire du chat et de l'entrecôte. C'est une histoire qu'il [l'écrivain Philip K. Dick] racontera plus tard aux filles d'une de ses épouses, Anne. Lors d'un dîner, l'entrecôte a disparu. On accuse le chat, et on a l'idée de peser la bête. **Elle** fait juste cinq livres, le poids de la viande qui a disparu. C'est donc **lui** le coupable. Mais, dit alors quelqu'un, où est le chat ? (*Le Monde*, 1.10.1993)

C'est vraisemblablement, dans ce texte, en raison d'un pur problème d'ambiguïté référentielle que l'objet, après avoir été implicitement désigné sous l'étiquette de *bête* par le pronom *elle*, est recatégorisé ensuite en tant que *chat* par le pronom *lui*. Le maintien du pronom féminin aurait en effet conduit à une équivoque fâcheuse ou simplement comique : *On accuse le chat, et on a l'idée de peser la bête. Elle fait juste cinq livres, le poids de la viande qui a disparu. C'est donc elle la coupable*.

On notera que dans (27) et (28), le problème de l'ambiguïté référentielle aurait pu être résolu autrement, par exemple en renonçant à la pronominalisation.

Motivation du genre grammatical — Dans les deux extraits ci-dessus, la modification du genre du pronom est au service de la réduction d'une ambiguïté. Mais il peut également se produire que le genre grammatical soit évité précisément parce qu'il n'est que grammatical et ne correspond pas au genre "naturel".

- (29) [Après une information faisant état d'une hospitalisation de Mère Thérèse]
Le **prix Nobel de la paix** devrait rentrer chez **elle** dès ce week-end. (Radio, 21.8.1993)

Le genre grammatical masculin du nom utilisé pour désigner Mère Theresa (*Le prix Nobel de la paix*) est une conséquence de la métonymie. Le choix ultérieur d'un pronom féminin n'est pas motivé ici par une ambiguïté. Néanmoins c'est bien une stratégie d'évitement, comme dans (27)-(28), qui est vraisemblablement ici à l'origine de ce choix : un pronom masculin aurait

probablement été ressenti comme produisant un effet ridicule. La raison qui a incité le rédacteur à choisir la forme féminine est la même que celle qui a fait choisir la forme masculine pour désigner la recrue au début de (27). Ces deux exemples sont donc intéressants, en ceci qu'ils montrent que les sujets parlants tendent naturellement à donner du genre grammatical une interprétation sémantique, *i.e.* "naturelle", et pas seulement syntaxique; c'est-à-dire qu'ils tendent à voir dans le genre une marque signifiant une catégorie d'êtres vivants (de référents), et non pas seulement un sous-ensemble du lexique. Le fait est d'autant plus flagrant que, dans (29), le pronom *elle* est syntaxiquement régi par son antécédent (il est, dans les termes de la syntaxe générative, *c-commandé* par lui) ! Il s'agit donc de ce que Bosch (1983) appelle un pronom *non référentiel*. On peut dire qu'entre le genre syntaxique et le genre "naturel", le locuteur a choisi ici le genre "naturel"²¹.

Indication d'une connotation particulière — Soit le dialogue suivant, discuté par Cornish (1994) et que cet auteur emprunte à Rosenberg (1970 : 58)²².

- (30) [Le gardien apporte le repas.
Premier prisonnier :] — Qu'est-ce que c'est ?
[Gardien :] — Le potage du chef au vermicelle...
[Les hommes commencent à manger...]
[Second prisonnier :] — **Elle** n'est pas mangeable.
(Extrait du script du film *Le trou* de Jacques Becker et José Giovanni,
in : *L'Avant-Scène du cinéma*, 13, 1962, p. 10)

L'anaphorique qui nous intéresse ici est le pronom féminin *elle*, au moyen duquel le second prisonnier réfère à l'objet précédemment catégorisé par le gardien comme *potage* (nom masc.). Ce pronom renvoie de toute évidence au substantif *soupe*. Il constitue donc une recatégorisation implicite de l'objet désigné par le gardien. Or, les substantifs *potage* et *soupe* n'ont pas la même valeur dénotative ni connotative : le premier désigne un mets plus ou moins raffiné, tandis que le second peut avoir des emplois péjoratifs. Le choix même du pronom effectué par le second prisonnier est ainsi tout à fait cohérent avec ce

²¹ Une situation de plus en plus fréquente de motivation du genre grammatical des pronoms est celle qu'on trouve dans le style *politically correct* :

Dans la quatrième partie, je présenterai un survol de quelques types de réactions de la part de différents groupes d'élèves face aux conditions pédagogique-linguistiques qu'*ils et elles* rencontrent en salle de classe. (art. scient., 1995)

Le lecteur trouvera d'autres exemples d'un tel investissement sémantique du genre grammatical, mais sur des pronoms non liés syntaxiquement, dans Reichler-Béguelin (1993a). Sur cette question, voir aussi Tasmowski & Verluyten (1985), Kleiber (1990), et, pour une modélisation des phénomènes de "désaccord", conçus en pareil cas comme *retours à une dénomination sous-jacente prototypique*, Berrendonner et Reichler-Béguelin (1995).

²² Nous nous inspirons d'ailleurs du commentaire de Cornish (1994) dans notre analyse de cet exemple.

qu'il affirme par ailleurs à propos du mets qu'apporte le gardien : qu'il n'est pas mangeable.

Ce dialogue est une très bonne illustration de l'exploitation qui peut être faite de la propriété des pronoms de renvoyer allusivement à une dénomination par le truchement du genre grammatical.

3.1.3. Modifications de l'extension de l'objet ou de son statut logique

Certaines transformations de l'objet opérées par l'anaphorique concernent l'extension de l'objet, éventuellement son statut logique²³, laissant plus ou moins intacte la catégorisation lexicale.

Abandon de déterminations — Des transformations de ce type, quoique touchant la référence, peuvent être assez subtiles, au point de passer quasiment inaperçues.

- (31) Dans ce cadre, les entretiens effectués durant l'enquête prennent une importance particulière et déplacée par rapport à **leur** rôle habituel. (Art. scient., 1993)
- (32) Le temps de réverbération optimal d'une salle de concert moderne est fixé entre 0,7 seconde et 2,4 secondes. Mais **il** descend jusqu'à 0,2 seconde dans les tout petits studios de travail, et monte jusqu'à 6 secondes dans les grandes églises italiennes, type San-Marco de Venise, où étaient données au seizième siècle de grandes polyphonies spatialisées à deux chœurs. (*Le Monde*, 12.3.1992)

Dans (31), le pronom amalgamé dans le possessif²⁴ réfère non pas à l'objet /les entretiens effectués durant l'enquête/, mais à /les entretiens/ tout court. Dans (32), le pronom *il* désigne un objet qui est /le temps de réverbération/, et non /le temps de réverbération optimal d'une salle de concert moderne/ ni /le temps de réverbération optimal/. Le mouvement de la référence consiste donc ici à désigner un référent extensionnellement plus "étendu" que celui désigné par le SN introducteur, en oblitérant certaines déterminations de ce dernier.

De fait, on peut considérer ces expressions référentielles comme un genre un peu particulier d'anaphores associatives, la principale de leurs particularités consistant dans le maintien de la catégorisation lexicale donnée par le nom-tête du SN antécédent.

²³ On entend ici, par modification du *statut logique* de l'objet, des transformations consistant par exemple à passer, après référence à un objet générique, c'est-à-dire à un *type*, à la référence à la classe des objets associés à ce type. Comme dans l'exemple suivant :

Entre deux repas, le gorille consacre plusieurs heures à une sieste digestive. Couchés dans l'herbe, **ils** somnolent sous la caresse du sommeil. (Repris de Reichler-Béguelin 1993a : 338).

²⁴ Etant entendu que le déterminant possessif (ou "adjectif possessif") est une expression qui, morphologiquement parlant, résulte de l'amalgame d'un pronom et d'un déterminant défini.

Passage à un niveau métalinguistique — Autre transformation s'apparentant elle aussi au mécanisme de l'anaphore associative : celle consistant à passer, sans en aviser explicitement le destinataire, de la désignation d'un objet-de-discours à celle du nom désignant cet objet; autrement dit à passer d'une dénomination "en usage" à une dénomination "en mention".

- (33) J'ai sous les yeux un article signé Claude Terreaux, paru dans "L'Aide soignante" de septembre dernier et consacré tout entier au CŒUR, à son étymologie et à ses significations. (*Bulletin officiel de la ville de Neuchâtel*, 6.1.1994, rubrique "Causons un brin... et parlons bien")

Il faut noter que dans des exemples comme (31)-(33), la transformation de l'objet n'est pas à proprement parler *opérée* par le pronom. Pour le décodeur, elle n'apparaît qu'à travers les attributs prédiqués de l'objet (cf. *monte jusqu'à 6 secondes dans les grandes églises italiennes*, ou *avoir une étymologie*). Ces exemples comportent donc un fait d'implicite : l'encodeur désigne d'abord un premier objet, puis un objet "voisin" du premier objet (dans sa dimension référentielle et/ou catégorielle), sans indiquer explicitement qu'il y a eu mouvement, et laisse au décodeur le soin de faire le raccord. Le résultat de cette procédure est l'impression d'un fait linguistique paradoxal : d'un côté tout se passe comme s'il y avait coréférence; et il se révèle par la suite qu'il n'y a pas coréférence.

Ce type de phénomène peut recevoir deux réponses théoriques. La première consiste à poser que l'anaphorique pointe un objet-de-discours différent de celui qui a été préalablement validé en mémoire discursive; le "raccord" d'un objet à l'autre ne peut alors être expliqué que par des mécanismes d'*inférence*, inférences qu'effectuerait tacitement l'encodeur, et que le décodeur devrait plus ou moins reproduire, au risque de ne pas comprendre²⁵. La seconde solution consiste à poser que les représentations manipulées par les sujets parlants donnent lieu à des phénomènes d'*amalgame cognitif*, autorisant par conséquent une certaine latitude d'approximation dans la désignation. De là le fait que les sujets parlants puissent opérer des déplacements plus ou moins fins de la référence tout en choisissant des expressions qui semblent indiquer une stabilité de celle-ci. Selon cette hypothèse, les objets-de-discours fonctionneraient comme des sortes d'agrégats polymorphes et traitables par les usagers comme de véritables *objets gigognes*. Cette seconde solution, explorée par Berrendonner (1994) sous l'appellation d'"objets indiscrets", reflète vraisemblablement une perspective d'encodage, alors que la première privilégie le point de vue de l'interprète.

²⁵ C'est précisément parce qu'ils sont jugés coûteux pour le décodeur que ces faits sont fréquemment stigmatisés par le discours normatif.

Métonymisation — Sont redevables du même genre d’analyse les pronoms anaphoriques qui opèrent un glissement métonymique, comme dans le texte suivant.

- (34) Pierre Grosz [= un auteur de textes de chansons] explique ses relations avec ceux qui **le** chantent. (*L’Impartial*, 4.11.1993)

Il faut bien sûr comprendre ici l’expression *ceux qui le chantent* comme désignant les personnes qui chantent les *textes* de P. Grosz, et non P. Grosz lui-même ! Bianca Castafiore ne chante pas Gounod de la même façon que Ronsard chante Cassandre.

Fragmentation d’un objet-de-discours — Il est évidemment tentant, suite aux exemples examinés ci-dessus, de distinguer entre des mouvements discursifs qui opéreraient exclusivement sur l’extension ou le statut logique (à l’exclusion de la catégorisation), et des mouvements qui, à l’inverse, opéreraient exclusivement sur la catégorisation lexicale (à l’exclusion de l’extension ou du statut logique). Force est toutefois de reconnaître que la distinction entre extension et catégorisation n’est pas toujours aisée à tenir, ainsi que le montre la succession des SN démonstratifs dans le texte suivant :

- (35) [...] je lui proposai un jour de sortir de ce couvent, lui disant qu’elle pouvait compter sur la protection de la Reine de Suède, et que Sa Majesté m’avait fait espérer qu’elle la recevrait dans son palais. Elle goûta **cette proposition**, et ayant accepté **ce parti**, je fus, dès le moment, donner ordre pour l’exécution de **ce dessein**. (*Mémoires d’Hortense et de Marie Mancini*, 154)

Les informations qui servent de support à ces trois anaphoriques (ce que Hawkins (1977) appelle “trigger”) ont ceci de particulier qu’elles consistent en un procès (*je lui proposai un jour de...*). Une des caractéristiques des procès, en tant qu’objets-de-discours, est que ce sont des configurations relationnelles impliquant, de fait, plusieurs objets : le procès proprement dit, ses actants, éventuellement les phases qui en marquent le déroulement, le scénario dans lequel il s’inscrit, etc. Ce type d’objet est donc particulièrement représentatif des amalgames cognitifs auxquels nous venons de faire allusion (Apothélos & Chanet, à paraître). L’exemple (35) montre une exploitation de cette dimension polymorphe des procès. Chacune des expressions anaphoriques réfère à un objet potentiellement extractible : la première (*cette proposition*) identifie le procès explicitement formulé; la deuxième (*ce parti*), la décision que le destinataire de cette suggestion prendra s’il se plie à cette suggestion; la troisième (*ce dessein*), le projet consécutif à la décision de suivre le conseil donné.

Mais ces fragmentations d’objets-de-discours sont possibles également quand l’objet n’est pas un procès :

- (36) Il faut parler encore de l'animateur et de l'infatigable moissonneur de matériaux. Du Valais où il s'était remarquablement intégré, à travers toute la Suisse romande où il était l'indispensable conseiller du mouvement patoisant et de tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, s'employaient à sauvegarder ce qui pouvait l'être des anciens parlers, jusqu'au Val d'Aoste où il fut non seulement l'initiateur de l'*Atlas des parlers valdôtains* mais aussi le cofondateur du "Centre d'études francoprovençales René Willien", il faisait le lien entre l'amateur et le savant, entre la langue vivante et la recherche linguistique. **Le connaisseur des mots et des choses** fournissait un apport original aux travaux de la Société suisse des traditions populaires, et **le toponymiste** présidait avec bonheur la Commission valaisanne de nomenclature, chargée d'établir la graphie des lieux-dits dans le cadastre. ("Ernest Schüle, 1912-1989", par Z. Marzys, *Vox romanica* 48, 1989)
- (37) Léonie Fischer était une exquise jeune personne. [...] Son charme résidait dans l'expression de ses yeux et dans le demi-sourire de sa bouche. Un connaisseur des êtres humains, la voyant, se serait assurément dit qu'il ne s'agissait pas là de charmes éphémères, mais qu'au contraire **la femme aux cheveux blancs** retiendrait l'attention de la même façon que **la jeune fille actuelle**. (Frank Wedekind, *Le vieux prétendant*, 35, trad. frçse)

Il est question, dans le premier de ces textes, d'une personne (un dialectologue) dont on décrit les diverses activités professionnelles. Les deux expressions *le connaisseur des mots et des choses* et *le toponymiste* réfèrent chacune à cette personne mais par le biais d'un aspect des ses activités ou compétences professionnelles, dans le but de donner pour chacun d'eux des informations différenciées (*fournissait un apport original aux travaux de... et présidait avec bonheur la Commission...*). Une des fonctions répertoriées du déterminant défini est d'ailleurs d'opérer un rappel contrastif. On a donc bien fragmentation d'un objet; et si nous ne nous méprenons pas sur le nombre des personnes concernées, cela tient à la fois à notre expérience de ce genre de texte (dans les nécrologies, cette figure de la référence n'est pas rare), au cotexte (toute la présentation est centrée sur une seule personne), ainsi bien sûr qu'à l'emploi du défini (qui présuppose identifiable l'objet décrit par le nom).

Ces procédures de fragmentation peuvent mettre en jeu, comme dans la métalepse, la dimension temporelle. C'est ce qui se passe dans (37), où la personne décrite est saisie contrastivement à deux époques de son existence et comme deux objets-de-discours distincts.

Cette procédure est susceptible d'emplois argumentatifs ou contre-argumentatifs; aussi a-t-elle intéressé les chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'argumentation. Elle s'apparente à ce que Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) nommaient "dissociation de notion".

D'autres cas de fragmentations d'objets sont illustrés par (38) et (39).

- (38) Dans le métro parisien depuis quelques mois, une affiche publicitaire. On y voit un couple enlacé, bouche à bouche. **Il la** tient dans ses bras, renversée. (*Marie Claire*, avril 1991. Repris de Reichler-Béguelin 1993a : 346)

- (39) Il n'est pas rare de se rendre compte quand on lit un texte que **ce récit** ou **ce poème** nous est familier. (Radio, 6.3.1993)

Dans (38), l'objet de départ est un objet collectif. Comme dans (29), le genre grammatical y est traité comme une catégorie sémantique. Mais il est utilisé ici comme ressource pour individuer deux objets-de-discours à partir d'un seul. Dans (39), on est en présence d'une alternative d'objets.

Fusion d'objets-de-discours — C'est l'opération inverse de la précédente. Elle aboutit à réunir sous une seule expression référentielle, éventuellement sous une seule dénomination, deux objets au départ distincts.

- (40) Une nuit il [le neveu] fait la connaissance à Genève d'une coiffeuse devenue prostituée. Le neveu la persuade d'arrêter ses activités de stupre et de lucre. **Le couple** se marie mais le souteneur français de la belle de nuit ne lâche pas facilement son ancienne "proie" (...) (*Nouveau Quotidien*, 14.12.94)

D'autres modifications de l'extension sans autre indication qu'un pronom personnel pourraient être ici évoquées, notamment celles consistant à passer de la désignation d'un objet-individu à celle d'une classe d'objets, ou d'un objet-type (*i.e.* référence générique) à une classe d'objets. Nous renvoyons à ce propos le lecteur à Reichler-Béguelin (1993a).

3.2. Anaphorique ne tenant pas compte des attributs prédiqués de l'objet

Il s'agit des cas où l'objet-de-discours a subi une recatégorisation par voie de prédication, et où un anaphorique ultérieur ne tient pas compte de cette recatégorisation. (On a déjà vu un phénomène de ce type dans l'exemple (26)).

- (41) L'huître, de la grosseur d'un galet moyen, est d'une apparence plus rugueuse, d'une couleur moins unie, brillamment blanchâtre. C'est un monde opiniâtrement clos. Pourtant on peut l'ouvrir : il faut alors **la** tenir au creux d'un torchon, se servir d'un couteau ébréché et peu franc, s'y reprendre à plusieurs fois. (Francis Ponge, *L'huître*, dans *Le parti pris des choses*)

Dans ce texte, l'objet /l'huître/, désigné comme tel (fém.), reçoit l'attribut d'être un *monde opiniâtrement clos* (dénomination masc.). Dans la suite, deux pronoms anaphoriques désignent à nouveau cet objet. Sur le plan morphologique, on ne peut rien dire du premier, en raison de l'élision de la voyelle, qui neutralise l'opposition masc./fém. Le second en revanche (*la*) ignore la recatégorisation de l'huître comme monde : cela peut s'expliquer par une adaptation au micro-contexte, puisque l'anaphorique désigne alors le référent discursif en tant qu'actant-objet d'un procès à caractère éminemment concret (*la tenir au creux d'un torchon*).

Cette rubrique pourrait aisément s'enrichir d'autres exemples. Ainsi Corblin (1983) a-t-il mis en évidence la répartition contrastée des désignateurs dans deux romans, *Thérèse Raquin* de Zola et *L'Education sentimentale* de Flaubert. Chez Zola, la désignation des personnages se caractérise par un recours fréquent à des désignateurs contingents, voire éphémères, qui saisissent leur référent non seulement en fonction d'un signalement (*le peintre, le commis*), mais aussi en fonction de l'acte qu'ils accomplissent ou qu'ils viennent d'accomplir (p. ex. *le dormeur, le meurtrier* : cf. notre rubrique 3.3.). Chez Flaubert au contraire, la référence aux personnages évince quasi totalement les désignateurs contingents, et illustre de façon extrême la stratégie consistant à ignorer les prédications d'attributs auxquelles a donné lieu l'objet-de-discours.

3.3. Homologation d'attributs explicitement prédiqués

Une des fonctions discursives essentielles des opérations de recatégorisation est ce qu'on pourrait appeler l'*homologation des acquis du discours*. Le lexème choisi, par le truchement du portrait qu'il donne de l'objet, entérine alors des informations fraîchement apportées à propos de celui-ci. Les exemples ci-dessous sont caractéristiques de ce phénomène.

- (42) Un jeune homme soupçonné d'avoir détourné une ligne téléphonique a été interpellé il y a quelques jours par la police à Paris. Il avait "utilisé" la ligne de ses voisins à destination des Etats-Unis pour un montant d'environ 50000F. **Le bavard** a été déféré devant le parquet. (*Libération*, 4.8.1993. Repris de : Apothéloz 1995 : 23)
- (43) Une Japonaise a pu choisir la meilleure des 353 places d'un Jumbo, s'étant retrouvée seule à bord d'un Boeing 747, a annoncé British Airways. N'ayant pas pu la transférer sur un autre vol, la compagnie s'est retrouvée obligée de maintenir le vol pour **cette unique passagère**. (*La Suisse*, 27.10.1988)
- (44) "*Il n'y a peut-être pas grand chose à attendre de la psychanalyse*, écrivait-il [= Michel Leiris] en août 1934, *mais on peut toujours prendre cela comme on prendrait de l'aspirine*".
Quoi qu'il en soit, Leiris eut recours à **cette "aspirine"** et son entrée en analyse fut préparée par la cure de Georges Bataille grâce auquel il rencontra Adrien Borel. (*Magazine littéraire*, No 302, 1992. Repris de : Apothéloz 1995 : 72)

Les deux premiers exemples sont caractéristiques de cette fonction d'homologation que peuvent revêtir les anaphores. Peut-être est-ce une routine discursive, une fois qu'un certain nombre d'attributs ont été prédiqués sur un objet, que de rappeler cet objet au moyen d'une dénomination qui l'identifie par le truchement de l'un de ces récents attributs. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter que ce type de procédure conduit à accroître l'autonomie

sémantique de la phrase où figure l'anaphorique. Ainsi, on peut considérer que la phrase *la compagnie s'est retrouvée obligée de maintenir le vol pour cette unique passagère* est moins dépendante du contexte que la phrase *la compagnie s'est retrouvée obligée de maintenir le vol pour cette passagère*. De même, quoique de façon moins spectaculaire, pour *Le bavard a été déféré devant le parquet*, relativement à *Le jeune homme / il a été déféré devant le parquet*, – puisque la qualification de *bavard* renvoie à la raison pour laquelle le jeune homme en question a été déféré devant le parquet. L'opération discursive consistant à entériner, dans une expression référentielle, des attributs fraîchement prédiqués de l'objet, accroît la redondance du discours et, dans cette mesure, en facilite la réception. En ce sens on peut dire qu'elle est l'indice d'une attitude de coopération de la part du locuteur.

L'exemple (44) présente ceci de particulier que la recatégorisation y est dialogique : elle a sa source dans une analogie, attribuée à Leiris, entre la psychanalyse et l'aspirine, et que le journaliste reprend à son compte, non sans indiquer d'ailleurs, au moyen de guillemets, que cette dénomination est empruntée.

L'homologation d'attributs antérieurement prédiqués peut également être le fait de pronoms. Une circonstance particulièrement favorable à cette opération est celle où les noms têtes des SN en cause ne sont pas du même genre grammatical. La saisie de l'objet peut alors se faire à travers l'une ou l'autre des dénominations lexicales, alternative qui peut être mise au service de subtils phénomènes d'isotopie. Cette situation se présente dans (45) et (46).

- (45) [Compte rendu d'un rapport sur les crimes de guerre en Bosnie]
Cinq pages seulement mais elles sont accablantes. Elles établissent que les forces serbes ont violé 20000 femmes et fillettes musulmanes, et qu'elles ont systématiquement utilisé le viol comme «arme de guerre», continuant aujourd'hui de **la** pratiquer. (*Libération*, 8.1.1993)
- (46) Le savon est une sorte de pierre, mais pas naturelle : sensible, susceptible, compliquée.
Elle a une sorte de dignité particulière.
Loin de prendre plaisir (ou du moins de passer son temps) à se faire rouler par les forces de la nature, **elle** leur glisse entre les doigts; y fond à vue d'œil, plutôt que de se laisser rouler unilatéralement par les eaux. (Francis Ponge, *Le savon*, Paris, Gallimard, 1967 : 20).

Dans (45), le pronom féminin entérine la catégorisation assertée antérieurement (*la pratiquer* = pratiquer cette arme de guerre qu'est le viol). Dans (46), dès la deuxième phrase, l'anaphore pronominale entérine la catégorisation effectuée par la prédication : *Le savon est une sorte de pierre*. Le discours se développe ainsi à partir de la nouvelle identité octroyée à l'objet-de-discours, ce qui, justement, n'était pas le cas dans (41). Dans une telle configuration, on pourrait aussi rencontrer *il*, par maintien de la catégorisation initiale, mais cela produirait des effets contextuels différents.

4. Epilogue

4.1. Le constat, en lui-même trivial, selon lequel les référents du discours²⁶ peuvent subir diverses transformations, entraîne deux approches radicalement opposées. La première est celle que nous venons de mettre en œuvre dans la brève exploration à laquelle nous venons de nous livrer. Elle consiste pour l'essentiel à étudier les diverses ressources que les sujets parlants mobilisent pour élaborer et faire évoluer les référents de leur discours, à mettre au jour les contraintes (linguistique, pragmatiques, cognitives) que ces opérations engendrent inévitablement, ainsi que les solutions pratiques que trouvent les sujets parlants en cas de conflits de contraintes. On conviendra d'appeler cette approche "évolution de la référence".

La seconde approche consiste en quelque sorte à inverser les éléments du problème, et à se donner comme objet d'investigation les conséquences, sur l'emploi des expressions référentielles, des transformations ou altérations subies (expérimentalement ou "réellement") par le référent de ces expressions. On reconnaît ici l'approche dite des "référents évolutifs", présentée en première partie de cette étude.

Or les exemples discutés ci-dessus, sous les parties 2 et 3, témoignent tous à leur façon que les opérations d'identification et de catégorisation des référents dépendent autant, voire davantage, du point de vue d'un énonciateur et, de manière générale, du contexte d'interaction et de la situation extra-linguistique, que d'une appréhension étroitement cognitive de l'état de la réalité. Surtout, ils montrent que la gestion de la référence et de la catégorisation lexicale peuvent être fonction de *visées surimposées à l'acte référentiel proprement dit*. Il apparaît ainsi clairement que ces opérations ne consistent nullement à enregistrer les propriétés du réel : référence et catégorisation sont, au contraire, des poly-opérations au moyen desquelles le locuteur, non seulement entérine les acquis du discours, mais actualise diverses *stratégies* qui viennent sans cesse surdéterminer l'acte référentiel²⁷. A cet égard nos observations rejoignent, *mutatis mutandis*, les conclusions des recherches les plus récentes en psychologie cognitive, qui montrent que la catégorisation spontanée des objets du monde ne se fait pas *in abstracto*, mais toujours en fonction d'objectifs praxéologiques précis et sous l'influence de données contextuelles (cf. Dubois *et*

²⁶ Au sens intuitif de "ce dont parle le discours", qu'il s'agisse des référents mondains ou des objets-de-discours au sens développé plus haut (1.3.2.4.)

²⁷ C'est ainsi que le potentiel pragmatique de la métalepse a été fort bien mis en lumière par Marc Bonhomme dans ses travaux sur la métonymie. Cet auteur montre que la *vision finaliste*, "rétroject[ant] le futur dans le présent" (1987a : 180), ou la *vision originelle*, transférant le passé dans le présent (1987a : 183), peuvent servir diverses visées, narratives, descriptives, polémiques, etc.

al. 1991, notamment le chapitre de Rastier critiquant les conceptions purement cognitivistes des phénomènes de catégorisation).

4.2. Le propos de cet article était de montrer que la référence est d'abord un problème qui concerne les opérations effectuées par les sujets parlants au fur et à mesure que se développe leur discours. Nous avons ainsi mené une brève exploration des moyens linguistiques et des stratégies mis en œuvre par les usagers de la langue pour faire évoluer les objets de leur discours dans des contextes concrets d'utilisation, et analysé les traitements qu'ils font subir sémiotiquement à ces objets. Il est entendu maintenant que ceux-ci sont avant tout pour nous des représentations.

Notre point de départ a donc été que le discours *construit* ce à quoi il renvoie tout autant qu'il est tributaire de ce à quoi il renvoie; et que l'éventuelle transformation, physique ou autre, subie "mondainement" ou prédicativement par un référent, n'induit pas nécessairement en discours une recatégorisation lexicale. L'énonciateur, en fonction de facteurs intra- ou extra-discursifs, peut toujours choisir d'entériner ou non par ses choix lexicaux une transformation ou un changement d'état constaté ou prédiqué. Symétriquement, il peut aussi modifier la catégorisation d'un objet indépendamment de toute transformation assertée à son propos. Le problème du choix des dénominations ne doit donc pas être posé dans le rapport entre le langage et le monde, mais à l'intérieur même du discours; *des* discours, faudrait-il dire, puisque les objets qui entrent à titre de référents dans nos pratiques langagières sont des construits culturels où s'entrecroisent et se font écho une multitude d'autres discours.

La perspective que nous avons adoptée revient donc à renverser – et en même temps à resituer – la problématique des référents évolutifs telle qu'elle est a été posée par Charolles & Schnedecker (1993) et Charolles & François (à paraître). Ce qui nous a retenu, ce n'est pas de faire subir à des objets, imaginaires ou réels, des manipulations susceptibles d'altérer plus ou moins profondément leurs propriétés les plus essentielles et d'examiner quelles seraient les conséquences linguistiques de ces manipulations; nous avons longuement expliqué pourquoi une telle démarche nous paraît contestable (réduction des contraintes linguistiques à une "grammaire du réel", traitement de l'étiquetage lexical comme s'il s'agissait d'une opération réglée vériconditionnellement). La problématique des référents évolutifs ne trouve à nos yeux d'intérêt qu'à condition d'être replacée au sein de celle, plus générale, de l'évolution de la référence et de la catégorisation; il s'agit alors d'envisager la globalité des paramètres qui conditionnent la gestion de l'acte référentiel par un sujet plongé dans une situation de communication concrète.

4.3. Demeure en suspens la question difficile de savoir comment est obtenu, dans les discours, l'effet (ou l'illusion) d'une stabilité référentielle. S'agissant de "personnages", ou tout autre objet-de-discours susceptible d'être re-désigné sur la durée par le même nom propre ou par un désignateur peu

contingent, on peut supposer que les opérations de référence sont au bénéfice d'un statut cognitif spécial. Du fait même des propriétés sémantiques des désignateurs dits rigides, un tel objet-de-discours apparaîtra comme stable en tant qu'objet mémoriel : son identité pourra donner l'illusion d'être indépendante des prédications dont il fait l'objet, quand bien même les connaissances qu'on a de lui évoluent au fil du discours. Mais il faut bien voir que l'effet de coréférence résulte alors davantage des investissements interprétatifs du décodeur, que des transformations subies ou non subies, concrètement ou sémiotiquement, par le référent discursif.

Bibliographie

- APOTHELOZ, D. (1983) : "Eléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial", *Degrés* 35-36, b1-b19.
- APOTHELOZ, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz.
- APOTHELOZ, D., C. CHANET (à paraître) : "Défini et démonstratif dans les nominalisations", *Belgian Journal of Linguistics*.
- APOTHELOZ, D., M.-J. REICHLER-BEGUELIN (à paraître) : "Demonstrative NPs and associativity", *Journal of Pragmatics*.
- ARIEL, M. (1988) : "Referring and accessibility", *Journal of Linguistics* 24, 65-87.
- AUTHIER J. (1981) : "Paroles tenues à distance", in : *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, 127-142.
- AUTHIER, J. (1987) : "L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de couplage", *DRLAV* 36-37, 55-103.
- BERRENDONNER, A. (1981) : *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BERRENDONNER, A. (1994) : "Anaphores confuses et objets indiscrets", in : SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES, G. KLEIBER, J. DAVID (eds) : *L'anaphore associative*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique; Paris, Klincksieck, 209-230.
- BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BEGUELIN (1995) : "Accords «associatifs»", *Cahiers de praxématique*, mai 1995 (sous presse).
- BESSONNAT, D. (1988) : "Le découpage en paragraphes et ses fonctions", *Pratiques* 57, 81-105.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990) : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.
- BONHOMME, M. (1987a) : *Linguistique de la métonymie*, Berne, Peter Lang.
- BONHOMME, M. (1987b) : “Un trope temporel méconnu : la métalepse”, *Le français moderne* 1/2, 84-104.
- BOSCH, P. (1983) : *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press.
- BROWN, G., G. YULE (1983) : *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHAROLLES, M. (1988) : “Les plans d’organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences”, *Pratiques* 57, 3-13.
- CHAROLLES, M., J. FRANÇOIS (à paraître) : “Les prédicats transformateurs et leurs patients : fondements d’une ontologie naturelle”, in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins. Version française manuscrite, aimablement transmise par les auteurs.
- CHAROLLES, M., C. SCHNEDECKER (1993) : “Coréférence et identité. Le problème des référents évolutifs”, *Langages* 112, 106-126.
- CHEONG, K. (1988) : “Les guillemets, marqueurs de reformulation modulée”, *Modèles linguistiques* X/1, 71-81.
- CONTE, M.-E. (1990) : “Anaphore, prédication, empathie”, in : CHAROLLES, M., S. FISHER, J. JAYEZ (éds) : *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 215-225.
- CORBLIN, F. (1983) : “Les désignateurs dans les romans”, *Poétique* 54, 199-211.
- CORNISH, F. (1994) : “Agreement and discourse : from cohesion to coherence”, *Journal of French Language Studies* 4 (2), 191-213.
- CORNISH, F. (à paraître) : “Pronominal anaphora and evolving reference : the view from the discourse model”, in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins.
- DE FORNEL, M. (1987) : “Reference to persons in conversation”, in : VERSCHUEREN, J., M. BERTUCCELLI-PAPI (eds) : *The Pragmatic Perspective. Selected Papers from the 1985 International Pragmatics Conference*. Amsterdam: John Benjamins, 131-140.
- DUBOIS, D. et alii (1991) : *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Editions du CNRS.
- GRIZE, J.-B. (1982) : *De la logique à l’argumentation*, Genève, Librairie Droz.
- GUNDEL, J. K., N. HEDBERG, R. ZACHARSKI (1993) : “Cognitive status and the form of referring expressions in discourse”, *Language* 69 (2), 274-307.

- HAWKINS, J.A. (1977) : “The pragmatics of definiteness. Part I”, *Linguistische Berichte* 47, 1-27. “The pragmatics of definiteness. Part II”, *Linguistische Berichte* 48, 1-27.
- HINDS, J. (1977) : “Paragraph structure and pronominalization”, *Papers in Linguistics* 10, 77-99.
- KLEIBER, G. (1988). “Prototype, stéréotype : un air de famille ?”, *DRALV* 38, 1-61.
- KLEIBER, G. (1990) : “Quand il n’a pas d’antécédent”, *Langages* 97, 24-50.
- LYONS, J. (1977) : *Semantics, Vol 2*, Cambridge, Cambridge University Press. Trad. française : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1980.
- MONDADA, L. (1994) : *Verbalisation de l’espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Université de Lausanne, Section de linguistique, chez l’auteur.
- PERELMAN, CH., L. OLBRECHTS-TYTECA (1970) : *Traité de l’argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l’Université de Bruxelles. 4e édition.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1989) : “Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels”, in : RUBATTEL, C. (éd.) : *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang, 303-336.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1993a) : “Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique ?”, in : KAROLAK, S., T. MURYN (éds) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave*, (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, Ecole normale supérieure, Institut d’études romanes, 327-379.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1993b) : “Faits déviants et tri des observables”, *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 20, 89-109.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1994) : “L’encodage du texte écrit. Normes et déviations dans les procédés référentiels et dans le marquage de la cohésion”, in : VERHOEVEN, L., A. TEBEROSKY (eds) : *Proceedings of the Workshop on Understanding early literacy in a developmental and cross-linguistic approach*, vol. II, Strasbourg, European Science Foundation, 175-204.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1995) : “Alternatives et décisions lexicales dans l’emploi des expressions démonstratives”, *Pratiques* 85, mars 1995, 53-87.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (à paraître) : “Anaphores pronominales en contexte d’hétérogénéité énonciative : effets d’(in)cohérence”, Actes du Colloque “Relations anaphoriques et (in)cohérence”, Anvers, 1-3 décembre 1994, W. De MULDER et L. TASMOWSKI-DE RYCK, éds.

- ROSENBERG, S. (1970) : *Modern French ce. The Neuter Pronoun in Adjectival Predication*, The Hague, Mouton.
- SACKS, H., E.A. SCHEGLOFF (1979) : “Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction”, in : PSATHAS, G. (éd.) : *Everyday Language. Studies in Ethnomethodology*, New York, Irvington, 15-21.
- SCHNEDECKER, C. (1992) : *Référence et discours: chaînes de référence et redénomination. (Essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*. Université des Sciences humaines de Strasbourg, thèse de doctorat.
- SCHNEDECKER, C. (à paraître) : “Référents évolutifs : identification et point de vue. Quelques observations...” in : REBOUL, A. (éd.) : *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*, Amsterdam, John Benjamins. Version française manuscrite, aimablement transmise par l'auteur.
- SCHNEDECKER, C., M. CHAROLLES (1993) : “Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique”, *Cahiers de linguistique française* 14, 197-227.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L., S.P. VERLUYTEN (1985) : “Linguistic Control of Pronouns”, *Journal of Semantics* 4, 323-346.
- TASSY, P. (éd.) (1986) : *L'ordre et la diversité du vivant*, Paris, Fayard.
- WHORF, B.L. (1969) : *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël/Gonthier. Traduit de : *Language, Thought and Reality*, Cambridge (Mass.), The Massachusetts Institute of Technology, 1956.